



Résultats financiers 2021

Surplus de près de 2,4 M\$ et record de projets d'investissement

Rivière-du-Loup, le 25 avril 2022 – Les états financiers vérifiés 2021 de la Ville de Rivière-du-Loup ont été déposés ce lundi en séance du conseil municipal. La dernière année aura été l'occasion de concrétiser un record de projets d'investissement, tout en dégagant un surplus non consolidé appréciable de 2 399 474 \$, des résultats attribuables à un contrôle serré des dépenses et à des revenus additionnels.

Ainsi que l'annonçait le budget, des investissements de près de 27,6 M\$ ont été réalisés. Un montant record, s'inscrivant dans une volonté de donner une impulsion à l'économie luperivoise pour contrecarrer les effets de la pandémie. L'endettement net de l'administration municipale s'élève donc maintenant à 61,6 M\$, en hausse de 11,3 M\$ par rapport à l'année dernière. Notons toutefois que ce montant comprend les emprunts liés au lieu d'enfouissement technique (LET) - soit 5,2 M\$ - dont le paiement est réparti entre les utilisateurs du site bien qu'il doive figurer aux états financiers de la Ville.

Le directeur du Service finances et trésorerie, Jacques Moreau, confirme que « la Ville de Rivière-du-Loup est en excellente santé financière. L'enveloppe budgétaire allouée a été respectée et les services maintenus, malgré les enjeux soulevés par les difficultés d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre. Des revenus additionnels combinés à une gestion rigoureuse des dépenses permettent de dégager un surplus et nous donnent collectivement une marge de manœuvre pour faire face aux incertitudes liées aux taux d'intérêt et à l'inflation. »

« La réalisation de projets d'investissement majeurs donne un souffle nouveau aux promoteurs privés et publics désirant investir sur notre territoire, soutient le maire Mario Bastille. Certains de ces projets n'auraient pu voir le jour sans l'augmentation de la capacité de traitement des étangs aérés. La Ville de Rivière-du-Loup est le pôle économique, commercial et industriel de la région et nous mettons tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie des Luperivoises et Luperivois et inciter les citoyens, entreprises et institutions à s'établir chez nous. »

...2



Il poursuit : « Nous continuons nos investissements dans les projets d'envergure, tels que la réfection et l'agrandissement de la bibliothèque Françoise-Bédard, la construction d'une nouvelle caserne incendie et la reconstruction de diverses rues. La prudence des récents budgets et le surplus réalisé permettent par ailleurs d'espérer maintenir les hausses de taxes des années futures à l'inflation ou en deçà. »

Financement des investissements

Sur un total de 27 555 024 \$, une portion de 10 059 000 \$ a été financée par l'émission de dette à long terme. La balance provient notamment de subventions gouvernementales pour 4 333 560 \$, 2 833 323 \$ tirés des excédents accumulés, un financement comptant de 2 273 995 \$, un apport du fonds de roulement de 1 049 320 \$ et 170 819 \$ venant de sources diverses.

Respect des seuils relatifs à l'endettement

La recherche de programmes de subvention, le paiement comptant ou l'utilisation du fonds de roulement permettent à la Ville de poursuivre ses investissements, tout en s'assurant de respecter les seuils qu'elle s'est fixés afin de suivre et contrôler, au fil des années, l'évolution de son endettement. Pour l'année 2021, ceux-ci demeurent comme souhaité sous les maximums établis :

- 1) 2,55 % pour l'endettement total net à long terme sur la richesse foncière uniformisée | Seuil fixé à 2,75 %;
- 2) 12,75 % du service de la dette sur les dépenses et le remboursement de la dette | Seuil fixé à 18 %;
- 3) 30,33 % d'endettement sur l'actif | Seuil fixé à 33 %.

Affectations des surplus

Tout d'abord, le fonds de roulement sera augmenté de 300 000 \$, portant le capital autorisé à 8,05 M\$. L'utilisation du fonds de roulement permet à la Ville de financer certains projets d'investissement en recourant à cette enveloppe plutôt qu'au financement à long terme, une stratégie qui s'inscrit dans le plan de contrôle de la dette.



Une somme de près de 714 693 \$ sera d'autre part affectée à diverses fins, dont 280 000 \$ pour l'enlèvement de la neige. L'économie réalisée à ce poste budgétaire en 2021 en raison de précipitations moins abondantes est ainsi réaffectée au même poste, sujet aux variations selon les aléas de la température comme le début de la présente année l'a bien illustré. Les autres affectations concernent le surplus réalisé à l'aqueduc, à la confection du rôle d'évaluation et au budget participatif.

Pour plus de détails, les citoyens sont invités à consulter le rapport financier 2021, disponible au VilleRDL.ca sous *Ville* puis *Budget*.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611